



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'Édifice municipal Philippe-Morin, situé au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables, le lundi 5 mai 2025 à 19 h 00.

Sont présents :

1- Monsieur Denis Forest	4- Madame Kate St-Pierre
2- Madame Nicole Marcheterre	5- Monsieur Christian Chaumont
	6- Madame Marie-Claude Saucier

Est absente :

3- Madame Gabrielle Trigaux	
-----------------------------	--

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gérald Beaulieu, maire.
Monsieur Alain Thibault, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1. MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-076 Il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil confirment avoir fait la lecture du procès-verbal avant la séance.

2025-077 Il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal :

➤ de la séance du 7 avril 2025

Adoptée

4. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. Liste des dépenses incompressibles payées

Le greffier-trésorier dépose le rapport des dépenses incompressibles payées en avril 2025 pour un total de 264 761.93\$, détaillé à l'annexe 1.

4.1.2. Rémunération des employés municipaux et des élus

Le greffier-trésorier dépose le rapport de la rémunération des employés municipaux et des élus pour le mois d'avril 2025 pour un total de 33 912.24\$, détaillé à l'annexe 2.

Les salaires énoncés sont les salaires nets.

4.1.3. Rapport des dépenses payées et autorisées par les responsables détenant une délégation de pouvoir

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES



Le greffier-trésorier dépose le rapport des dépenses payées par chèques autorisées et engagées par les responsables détenant une délégation d'autorisation de dépenser, détaillé à l'annexe 3.

4.1.4. Autorisation de paiement des dépenses par chèque

2025-078 Il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 39 678.18 \$, détaillé à l'annexe 4.

4.1.5. Dépôt du rapport financier

Monsieur Alain Thibault dépose au conseil le rapport financier pour la période mensuelle se terminant le 30 avril 2025, détaillé à l'annexe 5.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC EN REGARD DES POINTS

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1. AUGMENTATION DE LA TECQ - 75 000\$

Monsieur Alain Thibault dépose au conseil une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant une augmentation de la TECQ d'un montant de 75 000\$ détaillé à l'annexe 6.

6.2. DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INSPECTION DE LA FQM ASSURANCE

Monsieur Alain Thibault dépose au conseil le rapport d'inspection de l'assureur, détaillé à l'annexe 7.

6.3. ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

CONSIDÉRANT qu'un montant de 10 000\$ a été prévu au Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour la mise à jour d'équipements informatiques;

2025-079 Il est proposé par Monsieur Denis Forest, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition d'équipements informatiques pour un montant de 4087,94\$, taxes en sus, détaillé à l'annexe 8, et ce, payé à même les surplus accumulés.

ET

D'autoriser le don des ordinateurs ou portables remplacés aux organismes du milieu ou à l'OPEQ, et ce, sans frais.

Adoptée

6.4. RETRAIT D'UN DOSSIER EN VENTE POUR TAXES

ATTENDU qu'un dossier de vente pour taxes a été transmis à la MRC de La Matanie en mars dernier;

CONSIDÉRANT que le solde ainsi que les frais de dossier ont été remboursés par le contribuable concerné;

2025-080 Il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier, et résolu à l'unanimité d'autoriser le retrait du dossier en vente pour taxes.

Adoptée

6.5. PROCURATION CLICSÉCUR ENTREPRISES - REVENU QUÉBEC



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

- 2025-081 Il est proposé par Madame Kate St-Pierre, et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gérald Beaulieu, maire à signer la procuration ClicSécur Entreprises, détaillé à l'annexe 9, afin d'autoriser Monsieur Alain Thibault, directeur général à:
- Inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
 - Gérer l'inscription de l'entreprise à ClicSécur – Entreprises
 - Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
 - Remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
 - Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adoptée

6.6. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LES VENDREDIS - PÉRIODE ESTIVALE 2025

- 2025-082 Il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale soit pour les mois de juin, juillet et août 2025.
- Les citoyens seront avisés via le bulletin d'information municipale, le site Internet et la page Facebook de la municipalité.

Adoptée

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1. RÉOLUTION D'INTENTION - RÉGIE DE SÉCURITÉ DES SERVICES INCENDIE MITIS-EST

- ATTENDU** qu'une rencontre du comité de transition de la Régie de sécurité des services incendie Mitis-Est a eu lieu le 17 avril 2025;
- ATTENDU** qu'un accord de principe a été obtenu de la part des municipalités du regroupement incendie Mitis-Est présentes, en vue d'intégrer la Municipalité de Baie-des-Sables comme municipalité participante à la Régie des services de sécurité incendie Mitis-Est;
- ATTENDU** que cette intégration est basée sur le projet d'entente et les calculs financiers détaillés à l'annexe 10;
- CONSIDÉRANT** qu'en vertu des dispositions du Code municipal du Québec et dans le but de favoriser une meilleure coopération intermunicipale et la prestation efficace des services de prévention et de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE;

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES



2025-083 Il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu à l'unanimité d'exprimer l'intention de la municipalité de rejoindre la Régie de sécurité des services incendie Mitis-Est en tant que partie prenante dès le 1^{er} janvier 2026;

ET

Que la présente résolution serve de base aux démarches officielles visant à officialiser l'adhésion de la Municipalité de Baie-des-Sables à la Régie de sécurité des services incendie Mitis-Est et qu'elle soit diffusée à toutes les parties à l'entente.

Adoptée

7.2. DÉCLARATION DE COMPÉTENCE DE LA MRC DE LA MATANIE - SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES INCENDIES

Monsieur Alain Thibault dépose en annexe 11, les résolutions 2025-04-23 et 2025-04-24 de la MRC de La Matanie décrétant son intention de déclarer sa compétence en matière de sécurité et prévention des incendies.

7.3. DÉPÔT D'UN RAPPORT MÉDICAL - CHIEN DANGEREUX

Monsieur Alain Thibault dépose en annexe 12, un rapport médical déclarant un chien potentiellement dangereux sur le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1. ABAT-POUSSIÈRE - SAISON 2025

2025-084 Il est proposé par Monsieur Christian Chaumont, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Les Entreprises A&D Landry inc. pour les travaux d'épandage d'abat-poussière au taux de 0,52\$/litre, taxes et transport en sus, pour un total approximatif de 7000 litres pour la saison 2025.

Adoptée

8.2. DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PPA-CE

2025-085 Il est proposé par Monsieur Denis Forest, et résolu à l'unanimité d'adresser une demande à Monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia-Mitis, dans le cadre du projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) afin de réaliser des travaux de voirie d'une valeur approximative de 199 050\$, taxes en sus. Comprenant les travaux suivants :

- Remplacement d'un ponceau 6 000\$
- Rechargement du 3^{ième} rang pour 133 050\$
- Travaux de pavage 60 000\$

Adoptée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. SIGNATURE D'UN ADDENDA AVEC ÉCO ENTREPRISE QUÉBEC (ÉEQ)



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

2025-086 Il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier, et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Alain Thibault, directeur général à signer pour et nom de la municipalité l'addenda à l'entente financière avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ) pour le tri et le conditionnement des matières recyclables, détaillé à l'annexe 13.

Adoptée

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1. DEPOT DE L'ACCEPTATION D'UNE SUBVENTION POUR LE PARC DU SACRÉ-CŒUR

Monsieur Alain Thibault dépose en annexe 14, l'acceptation du projet d'aménagement du Parc du Sacré-Cœur et l'octroi d'une subvention d'un montant de 36 207\$ du Fonds Régions Ruralité (FRR) - Volet 4.

10.2. DEPOT DE L'ACCEPTATION D'UNE SUBVENTION POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Monsieur Alain Thibault dépose en annexe 15, l'acceptation du projet d'amélioration de l'accès du Centre communautaire Gabriel-Raymond et l'octroi d'une subvention d'un montant de 100 000\$ du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).

11. LOISIR ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1. EMBAUCHE DU PERSONNEL DE CAMP JOUR 2025

CONSIDÉRANT les résolutions #2024-155 et #2025-073 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un camp de jour durant la période estivale 2025;

CONSIDÉRANT la recommandation d'embauche formulée par la direction et la coordonnatrice en loisir;

ATTENDU que la période de travail s'étendra sur 6 semaines, pour un horaire de 40 heures par semaine du lundi au vendredi;

ATTENDU que les candidats seront sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay et du directeur général, Monsieur Alain Thibault ;

ATTENDU que le tarif horaire d'un animateur de camp de jour est de 17,50\$/heure et de 16,50\$/heure pour un aide-animateur ;

EN CONSÉQUENCE;

2025-087 Il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu à l'unanimité d'embaucher les personnes listées ci-dessous pour le camp de jour 2025 :

- MAXIME CARON, ANIMATEUR
- MALORY SINCLAIR, ANIMATRICE
- CASSANDRA PICHE-HUET, AIDE-ANIMATRICE

Adoptée

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES



11.2. FORMATION DU PERSONNEL DE CAMP JOUR 2025

- CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de bien préparer et outiller les animateurs- accompagnateurs qui travailleront au camp de jour de la municipalité;
- ATTENDU** que les participants seront rémunérés pour ces formations;
- ATTENDU** que les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au Règlement numéro 2022-02 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux;

EN CONSÉQUENCE;

2025-088 Il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu à l'unanimité d'autoriser, selon les besoins, l'inscription du personnel embauché aux formations ayant les thèmes suivants :

- FORMATION PREMIERS SECOURS ;
- FORMATION D'ANIMATION ESTIVALE ;
- FORMATION D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR;
- WEBINAIRE SUR LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE EN CAMP DE JOUR;
- TOUTES AUTRES FORMATIONS JUGÉES PERTINENTES PAR LA COORDONNATRICE EN LOISIR ET LA DIRECTION.

ET

D'autoriser la directrice générale adjointe et coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay et le directeur général, Monsieur Alain Thibault, à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution.

Adoptée

12. SUIVI DE LA DERNIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

13. DIVERS

13.1. INSTALLATION DE LA VOILE

Monsieur Denis Forest, l'illumination de la voile sera en fonction dès ce soir le 5 mai 2025.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1. VISITE DU PRINCE STEPHANE BELOSSELSKY-BELOZERSKY - SIGNATURE DU LIVRE D'OR DE LA MUNICIPALITE

14.2. BULLETIN MUNICIPAL - AVIS DANS LE BULLETIN EXPLIQUANT QUE L'ENROCHEMENT EST PRIVE CONTRAIREMENT A LA PLAGE QUI EST PUBLIQUE

14.3. SENTIER DES ROSIERS - REFECTION DES PONTS ET DES GARDE-CORPS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

2025-089

Il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 19 h 40, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

Gérald Beaulieu, maire

Alain Thibault, greffier-trésorier

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Gérald Beaulieu, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Gérald Beaulieu, maire